



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

190. Fameux. Illustre. Célèbre. Renommé.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

Plus on a d'éclat dans le public, plus on est exposé aux discours *diffamatoires* des jaloux & des mécontents. Qui a eu la sottise ou le malheur de faire quelque action *diffamante*, doit être très-attentif à ne se point donner des airs de vanité. Quand on a sur son compte quelque chose d'*infamant*, il faut se cacher entièrement aux yeux du monde.

Les libelles *diffamatoires* sont plus propres à déshonorer ceux qui les composent, que ceux contre qui ils sont faits. Rien n'est plus *diffamant* pour un homme, que les bassesses de cœur; & rien ne l'est plus pour les femmes, que les faiblesses de galanterie poussées à l'excès. Il n'est, pour toutes sortes de personnes, rien de si *infamant* que les châtimens ordonnés par la Justice publique.

190. FAMEUX. ILLUSTRE. CÉLEBRE.
RENOMMÉ.

Toutes ces qualités marquent la réputation. Mais celle qu'exprime le mot de *fameux*, n'est fondée que sur une simple distinction du commun, qui fait parler du sujet dans une vaste étendue de contrées & de siècles, soit que cette distinction se prenne en bonne ou en mauvaise part, il n'importe. Celle qu'exprime le mot d'*illustre*, est fondée sur un mérite appuyé de dignité & d'éclat, qui non-seulement fait connoître, mais qui fait encore estimer le sujet, & le place dans le grand. Celle qu'exprime le mot de *célebre*, est fondée sur un mérite de talent, mais de talent d'esprit ou de science, qui, sans placer dans le grand, & sans supposer l'éclat & la dignité, fait néanmoins honneur au sujet. Celle enfin qu'exprime le mot de *renommé*,

est uniquement fondée sur la vogue que donne le succès ou le goût public, qui, sans procurer beaucoup d'honneur au sujet, le tire simplement de l'oubli, & rend son nom connu dans le monde.

La Pucelle d'Orléans, décriée chez les Anglois, estimée par les François, est également *fameuse* chez l'une & l'autre Nation. Les Princes brillent pendant leur vie; mais ils ne sont *illustres* dans la postérité que par les monuments de grandeur, de sagesse & de bonté qu'ils laissent après eux. Il y a des Auteurs *célebres* qu'il n'est pas permis de blâmer, même dans ce qu'ils ont de blâmable, sans faire courir beaucoup de risque à sa propre réputation. Il suffit d'être *renommé* dans un art ou dans un métier à Paris, pour y faire bien vite sa fortune.

Fameux, *célèbre* & *renommé* se disent des personnes & des autres choses; mais *illustre* ne s'applique qu'aux personnes, du moins quand on veut être scrupuleux sur le choix des termes.

Erostrate, chez les Grecs, brûla le temple de Diane pour se rendre *fameux*; il y réussit plus par la défense que les Juges firent de le nommer, que par son action: la plupart de nos libelles ont le même sort; ils se tirent de la poussière, & se rendent *fameux* par un Arrêt. La bataille de Cannes rendit les Carthaginois *illustres*; la journée de Roncevaux ne fit pas le même effet pour les Espagnols; & ces deux actions sont *célebres* dans l'Histoire, quoique malheureuses pour les peuples qui en ont conservé la mémoire. Les Gobelins ont été des Teinturiers si *renommés*, que leur nom est demeuré au lieu où ils travailloient, & aux ouvrages que d'autres ont continués après.

eux. Je doute que les vins de Falerne aient été plus renommés que ceux de Champagne & de Bourgogne. (a)

(a) Voyez tome II, art. 126.

191. ÉCLAT. BRILLANT. LUSTRE.

L'éclat enchérit sur le *brillant*, & celui-ci sur le *lustre*. De sorte que c'est avec raison qu'on a critiqué l'expression d'un Auteur qui a défini le JE NE SAIS QUOI, le *lustre* du *brillant*, & qu'on a remarqué qu'il auroit également bien dit, le *brillant* du *lustre*; il auroit même mieux dit, s'il pouvoit y avoir du mieux dans ce qui est absolument mauvais. Mais ces mots ne sont pas faits pour être sous le régime l'un de l'autre; on ne dit pas l'éclat du *brillant*, ni le *brillant* du *lustre*, encore moins le *lustre* du *brillant*, & le *brillant* de l'éclat. Il faut opter pour l'un des trois, selon le goût ou la force de ce qu'on veut exprimer; ou, si l'on veut les appliquer tous au même sujet, il faut que ce soit sans régime & par forme de gradation, en disant, par exemple, d'une étoffe, qu'elle a du *lustre*, du *brillant*, & même de l'éclat.

Les couleurs vives ont plus d'éclat que les couleurs pâles. Les couleurs claires ont plus de *brillant* que les couleurs brunes. Les couleurs récentes ont plus de *lustre* que les couleurs usées.

Il semble que l'éclat tienne du feu; que le *brillant* tienne de la lumière, & que le *lustre* tienne du poli.

On ne se sert guere du mot de *lustre*, que dans le sens littéral, pour ce qui tombe sous la vue; mais on emploie quelquefois celui d'éclat, & encore plus souvent celui de *brillant* dans le sens